

L'in Sudmersible

Journal de liaison des CTC

Fédération SUD PTT 23 rue de la mare 75020 Paris tél : 01 44 62 12 00 fax : 01 44 62 12 34

Juillet/Août 2004

On nous roule dans la farine...

E
D
I
T
O

Lors d'une réunion avec les syndicats le 30 juin, la direction du courrier (DC) a fini par dévoiler en partie l'implantation de certaines plates-formes (sans distinction entre les régionales et les nationales) : Lille, Rouen, Caen, Paris-Nord, Paris-Sud, Lognes, Chalons en Champagne, Nancy/Metz, Strasbourg, Rennes, Nantes, Tours, Orléans, Dijon, Besançon, Poitiers, Limoges, Clermont-Ferrand, Lyon, Grenoble, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Nice (et une plate-forme colis à Mer dans le 41). Le nombre précis (de 27 à 43) et la localisation seront discutés dans les prochains mois. Les deux premiers projets sont Nancy/Metz et Tours avec une ouverture prévue courant 2006.

Des plates-formes locales neuves ou entièrement rénovées seront implantées sur l'ensemble du territoire à partir des centres de tri actuels et afin de préparer le traitement du courrier dans les plates-formes industrielles.

Ce projet de restructuration s'accompagne d'un projet social « ambitieux » selon la direction. Dans les 8 pages qui nous ont été remises lors d'une réunion avec la DC le 10 juin, il n'y a pas de quoi fouetter un chat (voir page 4).

Lors d'une commission d'échange stratégique le 22 juin, M. Bailly, Président de la Poste, a annoncé un peu solennellement devant la direction du courrier : « *il n'y aura pas de fermeture de centres, une activité sera conservée dans des locaux rénovés ou dans de nouveaux locaux dans l'agglomération* » et aussi : « *les souhaits de mobilité géographique seront priorisés, il n'y aura aucune mobilité au dessus d'un rayon de 30 kilomètres* ».

Ce n'est plus un nez, c'est une péninsule !!!

Le flou est volontairement entretenu entre la fermeture du site proprement dit et le contenu des activités à l'intérieur. Comment croire aujourd'hui que l'implantation des plates-formes nationales ou régionales n'aura pas de conséquences sur l'ensemble des centres de tri de la région ? D'ailleurs, à ce propos, les plates-formes régionales prévues (plusieurs dizaines) sont t-elles passées à la trappe ? Dans la liste des futures plates-formes on retrouve trois centres flambant neufs (Paris-Nord, Rouen, Strasbourg), d'autres assez récents (Nantes, Rennes, Caen, Clermont-Ferrand). Est-ce que cela veut dire que leurs attributions, leurs implantations vont encore changer ou ces centres font-ils déjà partie des nouvelles plates-formes prévues ? Pour l'instant, la DC ne répond pas à ces questions et propose de nouvelles négociations à la rentrée...

Ne nous faisons pas d'illusion. La direction de La Poste et M. Bailly lui-même savent bien qu'un conflit social majeur menace, d'où leur relative prudence. Sur le fond rien ne change. Dès la rentrée, préparons la mobilisation !!!

N°11

Cauchemar postal

Voyage à Gonesse

Compte-rendu d'une visite de la plate-forme de Paris Nord Gonesse par deux représentants SUD au CCHS-CT (CHS-CT national), avec des représentants de La Poste bien-sûr, dans le cadre des discussions sur Cap Qualité Courrier 2007. A ce jour, 300 collègues bossent sur ce que la boîte présente comme le plus grand CTC d'Europe. A la fin de la montée en charge, ils seront 600.

11 juin 2004, 9h, arrivée devant le centre : un énorme bâtiment en tôle aux couleurs de la Poste nous agresse la vue. Nous sommes dans la ZAC des tulipes (où sont-elles ?). En fait, une sinistre zone industrielle en travaux, au bord d'une nationale très fréquentée. D'ailleurs, si vous venez en bus, vous n'avez pas intérêt à loucher ceux qui desservent le "monstre" de Gonesse, pour les prises et fins de service car vous seriez obligés de marcher pendant plus d'un km au bord de cette route : frisson garanti quand les poids lourds vous frôlent ! Avant même la visite proprement dite, le ton est donné. Premier obstacle : la barrière du parking. Obligation de s'annoncer dans un interphone au PC sécurité. Deuxième obstacle : un vigile, d'une société privée, évidemment, nous toise derrière la porte d'entrée du bâtiment, nous ouvre et nous demande nos papiers (carte d'identité ou carte d'identité professionnelle). Surpris et gênés, tous les présents sortent l'un des papiers demandé. Le vigile nous informe que les papiers seront gardés pendant la visite et restitués uniquement à la sortie. Tout cela bien-sûr au mépris de la loi et avec l'approbation de La Poste. Accueil de la direction et début de la visite : les bureaux vitrés en surplomb du hall de travail (pratique pour surveiller le travail et les agents), les vestiaires (casiers type piscine), le restaurant d'entreprise (pas de vente d'alcool même avec les repas, ce qui est illégal), la cafétéria (des distributeurs). Tout est uniforme, fonctionnel, terne : couleurs "froides" partout (sauf à la cafétéria, mais parler avec une machine à café, c'est difficile !). Une entrée d'hôpital est plus accueillante...

La paranoïa sécuritaire (palpable partout) continue : pour accéder à chaque partie du bâtiment, interne comme externe (entrée, vestiaires,

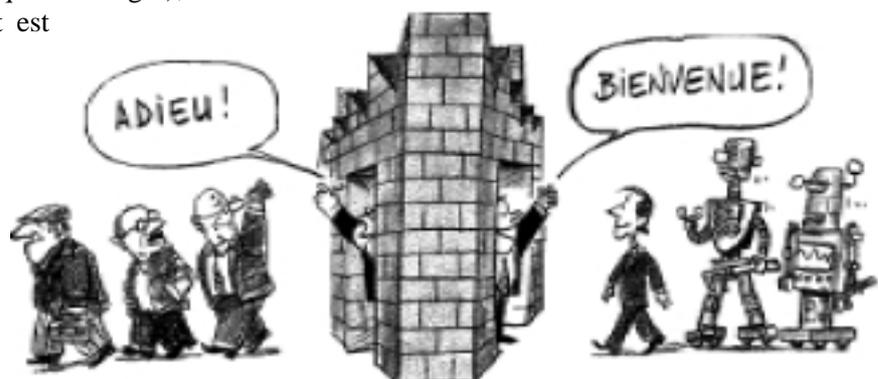
restaurant....), il faut un badge magnétique. Bien entendu, les caméras sont présentes partout, dans et hors des locaux de travail et les vigiles scrutent les écrans de contrôle en permanence. Souriez (si vous pouvez), vous êtes filmés, enregistrés, fichés... Mais La Poste s'en fiche : ce qui compte, c'est de surveiller. Tout le monde (agents, visiteurs...) est considéré comme potentiellement voleur, terroriste.

Entrée dans le hall de travail (divisé en 2), immense, démesuré (33000 m²), un Airbus pourrait y manœuvrer (dixit la boîte). Visiblement, la construction est bâclée, faite au moins cher (tôle apparente, isolation mal finie, parpaings peints à la va-vite...). Il fait chaud, pas de lumière naturelle, personne à l'horizon... ah si, trois agents stressés courent autour d'une TPF, encerclés par des CPR44 et des CE30.

La visite se poursuit : les quais, les TPF, les TOP (à terme, il y aura 9 TPF et 4 TOP). Le directeur, fier de nous montrer la belle vitrine de La Poste, ne nous parle que de performances, d'automatisation, de transitique (sorte de boullisterie automatique). D'ailleurs, on installe "un anneau", une machine identique aux TPGD des Plates-Formes Colis, destinée à trier automatiquement les encombrants, avec un système d'encodage manuel.

Juste à côté, on monte également un système de bras, relié aux TOP (et ensuite aux TPF), destiné à la ventilation directe des bacs pleins (encore quelques emplois en moins). Que ce soit sur les TOP ou les TPF, aucun sourire sur les visages. La pression constante du travail est présente partout. Pour confirmer la paranoïa ambiante, il suffit de savoir que les téléphones portables, les radios comme les baladeurs (même au vidéocodage) sont interdits. Cela génère, soi-disant, de l'inattention, donc des risques d'accidents.

C'est aussi pour la même raison que l'on nous vante les mérites de la couleur des locaux (gris clair). Elle a été étudiée par des spécialistes pour éviter aux agents



d'être distraits de leur travail ! En clair, pour un patron, distraction = incitation à la fainéantise (donc perte de productivité). La vraie raison de toutes ces interdictions et du choix des couleurs est bien là.

D'ailleurs, la conception du hall et l'organisation du travail sont pensées et calculées pour que la productivité soit constante et maximale : "flux traversant" des machines (quai arrivée/TOP/TPF, tri manuel et quai départ), alimentation constante des machines et enlèvement du plein par "préparateur de commandes", pressions permanentes de l'encadrement, flicage des agents, beaucoup de postes de travail isolés les uns des autres.

Ce côté usine va encore s'amplifier avec les fameux "anneaux". Tout est fait pour culpabiliser le personnel et pour l'empêcher de souffler. Lors de l'entretien d'appréciation, les pilotes de machine ont déjà reçu comme objectif d'atteindre une moyenne de 40 000 lettres/heure sur les TPF. Fait significatif, les pauses sont décalées. La peur est présente partout : le centre est ouvert depuis février, mais il y a encore des agents qui n'osent pas aller aux toilettes pendant le travail. Preuve supplémentaire de ce flicage : les locaux syndicaux ne sont accessibles que de l'extérieur et sont éloignés de l'entrée pour que les agents soient tentés le moins possible d'y aller.

Le directeur, à aucun moment, n'évoque le tri manuel ni l'ensachement. Les casiers modulaires sont omniprésents (idéal pour se flinguer le dos, surtout quand on a des inaptitudes). Là encore, on voit bien que ce qui compte, c'est uniquement la productivité. La santé au travail, c'est juste pour le discours. Ah, si, finalement M. Esnault, nous parle des casiers. Mais pour nous dire que Paris Nord va expérimenter de nouveaux casiers et, oh joie, nous aurions peut-être une TPF "dernier cri" (2 rangées de tasseurs des deux côtés de la machine).

Il continue, au gré des déplacements, de nous vanter le centre de tri du futur (Paris Nord est la "version 0" des futures plates-formes), en nous en remettant une couche sur le "dialogue social qui est positif et constructif". La sécurité est toujours, selon lui, une préoccupation constante. Bizarre, nous ne voyons aucune règle de sécurité affichée sur les postes de travail, comme le prévoient pourtant les textes. Des agents s'esquintent les yeux au vidéocodage, les zones de stockage ne sont pas matérialisées, etc. Et, must en matière de sécurité, le RIO passe devant nous conduisant à grande vitesse

un chariot élévateur, toutes fourches levées !

A Paris Nord, comme dans le reste des services, La Poste n'applique même pas ses propres textes (BRH du 26-8-03 sur le Règlement Intérieur). On mélange volontairement la sûreté des locaux et la sécurité aux postes de travail. La sécurité n'est conçue qu'en terme d'interdictions et d'obligations pour les agents, la direction tentant, par ce biais, de se décharger de ses responsabilités d'employeur.

Nous nous arrêtons au cours de la visite devant des ouvriers qui montent un "espace de rencontre" en bois.

Cet espace, conçu avec un groupe de travail, ne sera pas équipé de sièges (comme cela on est sûr que le personnel n'y restera pas !). Là encore, La Poste récupère le besoin légitime de convivialité, d'échanges, de rencontres (d'autant que les organisations traditionnelles de travail ont été détruites) pour en faire un lieu de travail qui servira à véhiculer l'idéologie de l'entreprise pour laquelle tout le monde doit se sacrifier.

Le cauchemar prend fin à 12h45 après des échanges assez peu agréables avec les représentants

de La Poste sur Paris Nord lui-même et plus généralement sur la conception des PCIN (plates-formes courrier d'intérêt national).

Nous sortons, le soleil brille, heureux de quitter ce baigne postal. En pensant évidemment aux collègues qui vont continuer à souffrir à l'intérieur. Un lieu où l'individu est moins important qu'une machine et où le mépris est la règle de base du management.

Si Paris Nord est la préfiguration des futures plates-formes, alors il est plus que temps que les personnels des CTC se mobilisent massivement et sans attendre, contre ce projet destructeur qu'est CQC 2007, pour "briser" toutes les belles vitrines que La Poste nous prépare.



Projet social : un texte qui vous tire des larmes...

■ Après 3 mois de discussions, la direction du courrier nous a enfin remis un texte début juin, en gros le volet social du projet industriel ■ Alors que celle-ci parlait d'un projet ambitieux, on s'aperçoit, au fil des 8 pages, qu'il n'en est rien ■ Quelques mesurette et encore, au conditionnel ■ On est bien loin du compte...

Emplois stables ?

«Les agents doivent bénéficier d'un emploi stable et de qualité. Le recours aux CDD et à l'intérim devra être plus limité. Une attention particulière sera portée aux agents travaillant à temps partiel».

Si on en croit M. Bailly passer de 9% à 6% de CDD en 3 ans est un gros progrès (il y avait 28 468 CDD en 2003)... Cela en dit long sur les intentions de La Poste de combattre la précarité...

En v'là du II 1, en v'là !

«Dans la structure fonctionnelle des futures plates-formes de tri, accroissement de 20% des postes proposés en classe II, par transfert de la classe I».

Il est heureux que soit prévu un accroissement des postes en classe II au vu de la mécanisation des nouveaux centres et des besoins en pilotes, etc.... Mais on est bien loin du compte. Pour SUD-PTT, c'est le grade de base II.1 qu'il faut imposer !

Promotion : les soldes ?

«La Poste doit pouvoir offrir à chaque postier de vraies perspectives de carrière. Dès 2006, le nombre de promotions internes sera doublé. Cette mesure sera anticipée dès 2005 pour l'encadrement».

Pour l'exécution, tous services de la Poste confondus, on est à 6947 promotions en 2003 sur 232 466 personnes en activité, soit à peine 3%. On peut toujours doubler le nombre de promotions, au final cela reste bien en deçà des demandes. Et puis, on commence d'abord par les cadres (pour faire passer le message).

Egalité, mon œil !

«Il est proposé de faire de Cap Qualité Courrier un accélérateur de l'accession à une véritable égalité hommes/femmes». *Les intentions sont louables. Seulement les chiffres parlent d'eux-mêmes et particulièrement pour les agents contractuels où 2/3 sont des femmes, bien souvent à temps partiel imposé !!!*

Formation, bidon !

«Dès 2005, le nombre de jours de formation sera doublé».

Le nombre de jours de formation tous services est passé de 851 820 à 723 411 de 2001 à 2003...

Et les formations sont bien souvent refusées faute de personnel.

CAPRO, c'est trop !

«Le nombre de promotions vers le statut de cadres professionnels sera multiplié par 2 (de 250 à 500) dès 2005 (20% de ces promotions en VDC). La création du III1 bis et de la fonction CAPRO a permis de niveler par le bas le grade d'encadrement (l'indice terminal des CAPROs est de 660 brut). Toujours plus d'exigences dans les fiches de poste mais jamais plus sur la paie. A ce propos, la fiche de poste de «chef de quai» qui nous a été remise est révélatrice (il faut tout faire !).

Pénibilité en baisse ?

«La Poste doit moderniser son outil de production tout en baissant la pénibilité sur les postes de travail».

Nous avons vu à Gonesse qu'il n'y avait pas d'amélioration des conditions de travail dans les nouveaux centres, bien au contraire. Pour SUD-PTT, la pénibilité doit être reconnue par un départ en retraite à 55 ans.

Avenir des sites : Mme IRMA

«Afin que chacun puisse préparer son avenir et réfléchir aux solutions qui lui conviennent le mieux en terme professionnel, chaque postier connaîtra, 2 ans avant, le devenir de son site de travail».

C'est bien la moindre des choses. Mais, par ce biais, il s'agit de profiter de ce laps de temps pour faire pression sur le personnel afin qu'il accepte ce que la Poste considère comme inéluctable.

Voilà grosso-modo les quelques «propositions» contenues dans le projet et qui concernent l'ensemble des agents du courrier (145 000 personnes). On le voit, pas de quoi casser 3 pattes à un canard. Et il aura fallu plus de 2 mois à la direction du courrier pour parvenir à un tel texte. Nous déplorons également de ne pas retrouver dans ce projet les multiples propositions faites par SUD-PTT lors de réunions plénières ou bilatérales (déroulement de carrière, pénibilité, grade de base, horaires, conditions de travail, précarité, emploi). Nous avons également demandé un bilan social du courrier (nombre d'emplois par niveau de fonction et par classe, nombre de promotions, etc...) qui ne nous a toujours pas été fourni.

Après les discussions, il sera bientôt temps de passer à l'action. D'autant que la direction du courrier veut parvenir à un accord sur ce texte avant fin 2004. SUD fera des propositions d'action au personnel dès la rentrée. En attendant...

BONNES VACANCES A TOUS !